

***ProfilSup***

**ECONOMIC  
AND BUSINESS  
ENGLISH**

**QCM**

*Méthodologie des concours  
Cours d'économie en anglais  
Grammaire et vocabulaire*

Stéphane Sitayeb



Partie 1.

# Méthodologie (2023)

# 1. Méthodologie écrite

La refonte des CPGE économiques entraîne, **en 2023**, quelques adaptations eu égard aux épreuves de concours d'écoles de commerce. La nouvelle classe préparatoire **Économique et Commerciale Générale** (ECG) est particulièrement concernée par ces modifications.

## Introduction : la nouvelle filière ECG

---

La **prépa ECG** permet aux candidats de passer les concours de trois grandes banques d'épreuves : la Banque ELVi, la Banque ECRICOME et la Banque IENA. En ce qui concerne les épreuves de langues vivantes, celles-ci se voient partagées entre une LVA et une LVB (et non plus LV1/LV2, signalant ainsi le souhait que les 2 langues entretiennent un niveau plus sensiblement équivalent). L'anglais doit nécessairement constituer l'une des deux langues.

En 2021, la **classe préparatoire économique et commerciale** est transformée par la réforme du lycée. Deux filières fusionnent pour donner naissance à la nouvelle **prépa ECG [prépa économique et commerciale générale]**, regroupant alors les filières ECS [prépa économique et commerciale option économique] et ECE [prépa économique et commerciale option scientifique]. Notons que ces altérations structurelles n'affectent pas la filière ECT (filière technologique).

La classe préparatoire ECG propose un enseignement élitiste permettant aux lauréats d'accéder à de **grandes écoles de management** tout en peaufinant les expériences et les choix relatifs à leur insertion professionnelle ou encore à leurs projets de création ou d'investissement. Comme toutes les CPGE, la filière ECG s'étend sur 2 ans (crédits ECTS équivalents : Bac + 2) en vue d'un cursus en 5 ans se terminant, à titre d'exemple, par un Master en management des grandes écoles (soit Bac + 5). Des équivalences, notamment sur le plan universitaire, sont ainsi prévues pour les étudiants qui ne souhaiteraient plus, en définitive, intégrer une grande école et c'est pourquoi les portes de l'université leur seront ouvertes, moyennant un dossier scolaire à la hauteur de la filière et du niveau demandés.

Parmi les **modifications appliquées au programme** de la filière ECG, on note en particulier :

- le remplacement de *Scilab* par *Python* en mathématiques et informatique ;
- une adaptation du programme de mathématiques, d'ESH et de géopolitique ;
- le remplacement du libellé de la matière « culture générale » par « lettres et philosophie ».

Le contexte de mondialisation exige des étudiants français, futurs candidats à l'emploi, qu'ils aient acquis un niveau de langue satisfaisant et une expérience professionnelle **à l'étranger**, ou du moins qu'ils soient titulaires d'un diplôme à valeur internationale – opportunité que proposent les grandes écoles en Master. Les **métiers du management** sont articulés autour de la finance, de la gestion, de l'audit, du marketing, *etc.*

## Les Banques Communes d'Épreuves Écrites de Langues

La banque commune d'épreuves, dite **BCE**, organise les concours communs qui donnent accès au programme de **22 écoles**, dont **19 grandes écoles de management** et **3 associées**, lesquelles délivrent un diplôme équivalent à un grade de **Master** (Bac+5) par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elles sont toutes membres de la Conférence des Grandes Écoles et du chapitre des écoles de management.

En langues vivantes, les épreuves se structurent autour des **trois grandes banques d'épreuves** suivantes :

1. la Banque d'**ELVi** (également nommée « Banque HEC » ou « les Parisiennes »), composée de **5 écoles** : *HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM LYON* et *EDHEC*. Ces épreuves sont conçues par *emlyon business school, ESCP Business School, ESSEC* et *HEC Paris*.
2. La Banque **IENA**, avec les **11 écoles** suivantes : *Brest Business School, BSB, EM Normandie, ESC CLERMONT Business School, Excelia Business School, ICN Business School, INSEEC Grande École, Institut Mines-télécom Business School, ISC Paris Grande École, SCBS-South Champagne Business School* et *ESM de Saint-Cyr*.
  - À la dizaine d'écoles que comptabilisent ces deux Banques (5 pour ELVi et 11 pour IENA), par ailleurs regroupées par la BCE, s'ajoutent 5 écoles indépendantes : *Audencia Nantes, GEM Grenoble, SKEMA Business School, Toulouse Business School* et *Rennes School of Business*.
  - En anglais, notons que les écoles suivantes se réfèrent à la banque d'épreuves ELVi : *HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM Lyon, EDHEC, Audencia, Grenoble, SKEMA, Toulouse* et *Rennes School of Business*.
3. La Banque **ECRICOME**, avec **2 écoles** phares : *Kedge Business School (Bordeaux – Marseille)* et *Neoma (Reims – Rouen)*.

Les modifications des épreuves de la BCE pour 2023 tiennent à une évolution de format, avec la suppression d'une épreuve et quelques modifications apportées à l'expression écrite, souvent appelée *essay* (« essai ») ou expression/rédaction argumentée. L'ESH connaît elle-aussi une double modification, avec une nouvelle épreuve de la part de TBS Éducation et une fusion des conceptions pour HEC et l'ESSEC.

L'ESH compte désormais 4 épreuves :

- HEC/ESSEC
- ESCP/SKEMA
- TBS Education
- ECRICOME

### ■ Banque ELVi

Chaque candidat est interrogé sur deux langues, l'anglais devant obligatoirement constituer l'une d'entre elles. Le choix des langues est identique à l'écrit et à l'oral et le nombre de mots exigé dans les épreuves est acceptable dans une marge de **plus ou moins 10 %** pour chaque exercice. À titre d'exemple, pour l'essai de 600 mots demandé en LVA, les candidats devront composer entre **540 et 660 mots**, soit 60 mots de moins ou de plus que le nombre de 600 mots initialement imposé.

L'épreuve de langue vivante est déclinée selon **deux formats : LVA et LVB**.

- **LVA** : la première langue peut être *allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais* ou *russe*.
- **LVB** : la deuxième langue peut être *allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais* ou *russe*.

#### Épreuve de LVA : 3 exercices

1. *Compréhension* : un **résumé** analytique comparatif de **350 mots** (+ ou - 10 %).
2. *Expression personnelle* : un **essai** argumenté de **500 mots** (+ ou - 10 %), au choix parmi 2 sujets d'essai. Le candidat répond en anglais à la question posée en réagissant au contenu du dossier, sans paraphraser celui-ci, tout en développant son opinion personnelle. Il convient d'illustrer son argumentation avec des exemples culturels, civilisationnels et/ou historiques du monde anglophone.
3. *Traduction* : un **thème grammatical suivi** de **200 mots** (+ ou - 10 %).

#### L'épreuve de LVB : idem, 3 exercices

1. *Compréhension* : un **résumé** analytique comparatif de **250 mots** (+ ou - 10 %).
2. *Expression personnelle* : un **essai** argumenté de **350 mots** (+ ou - 10 %), au choix parmi 2 sujets d'essai. Le candidat répond en anglais à la question posée en réagissant au contenu du dossier, sans paraphraser celui-ci, tout en développant son opinion personnelle. Il convient d'illustrer son argumentation avec des exemples culturels, civilisationnels et/ou historiques du monde anglophone.
3. *Traduction* : un **thème grammatical suivi** de **150 mots** (+ ou - 10 %).

## ■ Banque ECRICOME

L'épreuve de Langue vivante sera déclinée selon deux formats : LVA et LVB :

- L'épreuve de **LVA** s'articule autour de deux exercices de traduction (version et thème) et un essai de 300 mots dont le poids dans la note finale est haussé de 50 %. Les candidats ont le choix entre deux essais dont un portant obligatoirement sur un thème civilisationnel.
- L'épreuve de **LVB** se compose de trois exercices identiques. Le thème grammatical est remplacé par un thème suivi portant sur un texte journalistique. La partition des points est de 50 % pour la traduction et 50 % pour l'essai.

**Nouveauté :** 50 % de la note est désormais attribuée à l'essai, tout comme la traduction, qui compte pour 50 % de la note finale de l'épreuve de LVA comme de LVB.

La banque d'épreuves ECRICOME a conservé l'intégralité de son éventail de langues vivantes au choix : *anglais, allemand, espagnol, arabe, chinois, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais, russe, vietnamien*.

## ■ Banque IENA

**10 écoles** membres de la BCE et **1 école associée** sont concernées par les épreuves de la **banque IENA**. Ces épreuves sont mutualisées et c'est pourquoi il suffit de les passer une seule fois pour l'ensemble de ces écoles :

→ *Brest Business School, BSB, EM Normandie, ESC CLERMONT Business School, Excelia Business School, ICN Business School, INSEEC Grande École, Institut Mines-télécom Business School, ISC Paris Grande École, SCBS-South Champagne Business School et ESM de Saint-Cyr.*

Pour chacune des épreuves de langue associées à cette banque, il conviendra de conserver le choix de langue de l'écrit à l'oral (ex. LVA anglais et LVB espagnol, par exemple), sachant que l'anglais est obligatoire parmi les deux langues à choisir.

**Concours ELVi**  
**Nouvelle épreuve (à partir de 2023)**  
**Description de l'épreuve**  
**Document actualisé au 21 février 2022**  
**– Remplace les versions précédentes**

---

■ **Introduction**

Les objectifs et attentes en termes de communication en langue étrangère dans un monde de plus en plus global ont évolué. Les Grandes Écoles de management sont sensibles à ces changements. Ainsi, afin de s'y adapter, il s'est avéré nécessaire de faire évoluer l'épreuve de langues ELVi dans l'objectif d'adapter les critères de sélection aux besoins en termes académiques et professionnels des futurs étudiants.

La nouvelle épreuve cherche à évaluer les compétences linguistiques, pragmatiques, sociolinguistiques et socioculturelles dans la langue visée, dans les limites du cadre de ce type d'épreuve. Sont visées, dans la mesure du possible, et guidées par les préconisations du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, les activités langagières de réception, production, interaction et médiation, à l'écrit.

Plusieurs éléments différencient la nouvelle épreuve de l'ancienne<sup>1</sup>:

Par le passé, les candidats devaient se confronter à un seul texte portant sur un sujet concernant la réalité du ou des pays de la langue cible. La nouvelle épreuve enrichit les sources et ce texte devient un dossier composé de deux textes de sources différentes (divergentes), un ou deux documents graphiques et un texte en français. Tous les documents portent sur une même problématique et/ou un même sujet. Ce dossier permet aux candidats de montrer leur capacité analytique, dans la question 1 de compréhension : résumé analytique comparatif, suite à l'étude de ces différents documents. La question 2 d'expression personnelle, quant à elle, consiste en un essai argumenté et favorise la prise de parole des candidats, laissant plus de marge, autant par sa nature que par le nombre de mots dédiés à la réponse, à une écriture personnelle et justifiée où prévaut l'expression des opinions et des connaissances personnelles.

Dans cette optique, la durée de l'épreuve de LV B passe de 3 heures à 4 heures, de manière que les candidats puissent étudier consciencieusement la totalité des documents qui constituent le dossier avant de composer, ce qui leur permettra d'enrichir et de diversifier leurs réponses.

---

1. La nature des épreuves est présentée en détail à partir de la page 3.

Le nombre de mots demandés dans les réponses a été augmenté, de manière à favoriser l'expression libre et approfondie des candidats (voir détail dans : Nature des épreuves).

La traduction reste présente dans l'épreuve. Le dossier comporte un texte en français, également lié à la thématique générale, et dont les candidats devront traduire un extrait. La version disparaît, laissant la part belle à l'argumentation et à l'expression des connaissances.

Les conceptrices/concepteurs et responsables de la nouvelle épreuve s'attendent ainsi à retrouver des compositions plus personnelles, fluides, naturelles et analytiques, une production « vraie » et une communication écrite naturelle, éloignée de la production impersonnelle issue de la mémorisation dépourvue d'apport personnel.

### ■ Nature des épreuves de langues ELVI LVA et LVB

Vous trouverez cette description également sur la page web de la BCE.

- **LVA – La première langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe\*
- **LVB – La deuxième langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais ou russe.

Les candidats inscrits en filière littéraire peuvent également choisir le latin ou le grec ancien. Le sujet proposé en latin ou en grec ancien correspond au thème du programme de 2<sup>e</sup> année des classes préparatoires littéraires.

LVA – Nature de l'épreuve écrite	
<p><b>Contenu</b> À partir d'un dossier comprenant deux textes en langue cible (1 350 mots au total +/- 10 %) et un en français (350 mots +/- 10 %) sur une même thématique, accompagnés de 1 ou 2 documents iconographiques (image, dessin, graphique...), production de deux rédactions et d'un thème, comme suit :</p>	<b>Coefficient interne</b>
<p><b>1. Compréhension – Résumé analytique comparatif</b> (350 mots) dans la langue cible : Le candidat identifie, compare et/ ou contextualise les informations des documents fournis<sup>1</sup> en réponse à une question qui oriente sa réflexion, sans faire part de son opinion, ni paraphraser les documents.</p>	<b>30 %</b>
<p><b>2. Expression personnelle – Essai argumenté</b> (500 mots) dans la langue cible : Le candidat répond à une question connexe, en rapport avec la thématique du dossier, qui guidera sa réflexion. Il développera ses opinions et connaissances personnelles et devra faire référence aux documents du dossier sans pour autant s'y limiter ou les paraphraser. Pour argumenter sa position, le candidat illustrera sa réponse d'au moins deux exemples pertinents tirés de la culture et de la civilisation du/des pays de la langue cible.</p>	<b>50 %</b>

1. Il s'agit de comparer et contraster les informations dans les **deux textes en langue étrangère**.

<b>3. Traduction – Thème</b> Traduction d'un extrait de 200 mots (identifié) du document en français du dossier vers la langue cible. Le candidat traduit uniquement la partie du texte sélectionnée.	<b>20 %</b>
<b>Durée totale de l'épreuve</b>	<b>4 h</b>

<b>LVB – Nature de l'épreuve écrite</b>	
<b>Contenu</b> À partir d'un dossier comprenant deux textes en langue cible (1 100 mots au total +/- 10 %) et un en français (250 mots +/- 10 %) sur une même thématique, accompagnés de 1 ou 2 documents iconographiques (image, dessin, graphique...), production de deux rédactions et d'un thème, comme suit :	<b>Coefficient interne</b>
<b>1. Compréhension – Résumé analytique comparatif</b> (250 mots) dans la langue cible : Le candidat identifie, compare et/ ou contextualise les informations des documents fournis <sup>1</sup> en réponse à une question qui oriente sa réflexion, sans faire part de son opinion, ni paraphraser les documents.	<b>30 %</b>
<b>2. Expression personnelle – Essai argumenté</b> (350 mots) dans la langue cible : Le candidat répond à une question connexe, en rapport avec la thématique du dossier, qui guidera sa réflexion. Il développera ses opinions et connaissances personnelles et devra faire référence aux documents du dossier sans pour autant s'y limiter ou les paraphraser. Pour argumenter sa position, le candidat illustrera sa réponse d'au moins deux exemples pertinents tirés de la culture et de la civilisation du/des pays de la langue cible.	<b>50 %</b>
<b>3. Traduction – Thème</b> Traduction de 150 mots d'une partie du document en français du dossier vers la langue cible. Le candidat traduit uniquement la partie du texte sélectionnée.	<b>20 %</b>
<b>Durée totale de l'épreuve</b>	<b>4 h</b>

### ■ Contenu du dossier de l'épreuve

Comme convenu lors de différentes réunions entre la BCE, le groupe de travail des écoles conceptrices et différentes associations des Professeurs de Classes Préparatoires, le dossier de l'épreuve sera composé comme suit :

- a. 2 textes en langue étrangère (nombre total de mots 1 350 en LVA et 1 100 en LVB)
- b. 1 texte en langue française (350 mots en LVA, 250 en LVB)
- c. 1 ou 2 documents iconographiques.

Les nombres de mots à rédiger selon qu'il s'agisse de l'épreuve de LVA ou de LVB sont précisés plus loin dans ce document (voir les détails sur chaque partie de l'épreuve dans la partie "Barèmes et Critères d'évaluation").

Le principe central et structurant du dossier sera **la monothématique**. Tous les documents du dossier, textuels et graphiques, vont traiter d'un seul sujet.

1. Il s'agit de comparer et contraster les informations dans les **deux textes en langue étrangère**.